

# **Élection municipale 2009**

## **Municipalité de Saint-Adolphe- d'Howard**

### **ENVIRONNEMENT**

#### **Questionnaire – Réponses verbales**

17 octobre 2009

## INTRODUCTION

Mise en contexte par Jacques Charbonneau, modérateur

### Rencontre des candidats à la mairie de St-Adolphe, le 17 octobre 2009

#### *Légende*

**M. Richard Daoust (orange)**

**M. Réjean Gravel (lilas)**

**M. Michel Thériault (bleu)**

#### **BUTS de la rencontre :**

Connaître votre compréhension, vos préoccupations et vos engagements relativement à la qualité de l'environnement et à la qualité de l'eau sur notre territoire. Vérifier votre volonté de continuer les gestes et démarches positives entrepris, espérant une bonification pour garantir à long terme la qualité de vie des citoyens de St-Adolphe. Recueillir vos réponses aux mêmes questions et les publier à toute la population votante avant les élections à venir.

Il y a quatre ans, un groupe de personnes engagées et préoccupées par la protection de la qualité de l'eau et de l'environnement ont aussi rencontré les candidats à la mairie; nous récidivons aujourd'hui pour tenter de bien comprendre vos intentions de continuer à construire une municipalité non seulement respectueuse d'un environnement exceptionnel, mais tournée vers l'avenir à long terme.

Voici nos préoccupations d'il y a 4 ans; certaines ont été partiellement ou complètement réalisées et d'autres devront l'être :

- Homologation de tous les lacs de St-Adolphe.
- Politique de protection des sommets et paysages.
- Création d'un service de l'environnement, avec personnel spécifique pour faire, entre autres, le bilan de santé environnementale de chaque propriété avec installations septiques.
- Schéma d'aménagement distinctif.
- Programme de revitalisation et de protection des rives, des parcs municipaux, bords de routes et fossés.
- Renforcement d'une politique contre les fertilisants, engrais, pesticides et autres contributeurs à la dégradation de l'eau.
- Consultation et plan d'action sur les usines d'épuration, particulièrement sur leur capacité réelle actuelle et future.
- Sensibilisation, adaptation et contribution des services municipaux aux impératifs environnementaux dans la quotidienneté de leurs actions.
- Révision du mode de soutien financier aux associations avec incitatifs additionnels pour des actions environnementales, incluant des subventions pour la mise en état ou le remplacement des installations septiques.
- Une charte de l'environnement et une politique locale relative à la qualité de l'eau.
- Un CCE revitalisé et réellement critique des situations et problèmes à court et long terme.
- Renforcement et développement du réseau de sentiers bien balisés et surtout informatif de l'interprétation de notre nature, les utilisateurs étant sensibilisés à notre faune et flore pour contribuer à sa sauvegarde.
- Campagne d'informations régulières par les instances municipales pour nous faire connaître les gestes posés et actions à venir, à court et long terme.

Voici donc les questions que nous vous adressons en 5 thèmes.

### **Sur une base globale :**

Dans le cadre des Grands rendez-vous de St-Adolphe, plusieurs associations et groupes de citoyens ont déposé des mémoires forts éloquentes quant à leurs préoccupations relatives à la qualité de l'eau et à la préservation de notre environnement actuel et futur, est-ce que votre programme s'inspire et tient compte des différentes recommandations qui étaient inscrites dans les mémoires déposés ?

**D - Mise au point au départ trouve important tout ce qui est fait que les associations sont créées, que les gens s'impliquent dans cette façon de vivre, c'est son chez lui, sa place où il désire vivre.**

**On est en train d'élire les personnes qui vont vous représenter dans l'ensemble du territoire, on parle beaucoup de famille, de jeunes dans toutes les sphères de la communauté. Félin qui lui vient, j'ai besoin d'engager le meilleur ministre de l'environnement ... c'est un maire qu'on doit élire, ce n'est pas pour rien qu'on passe de porte en porte. Nos lacs, nos chemins, nos fossés ont besoin d'un bon coup de pouce ... la façon de vivre résulte de la qualité de nos lacs. Je n'ai pas eu tous vos commentaires, mais on va essayer de répondre à toutes vos questions. On n'a pas eu toute la formation nécessaire et c'est pour cela que vous êtes là.**

**G - C'est sûr et certain que quand on parle de notre programme, je pense que ce n'est pas juste une question de programme moi comme je vous l'ai dit au début de la campagne, il y a des choses qui ont déjà été mis en place par d'autres administrations et je pense que ce n'est pas juste une question de politique, mais je pense que tout le monde est préoccupé par la santé de nos montages, de nos lacs qui fait que St-Adolphe est St-Adolphe. Alors, c'est sûr et certain que toutes ces situations-là on en a pris compte dans notre programme. Quand vous parler des mémoires, il y a des gens qui se sont posé des questions et il y a eu des rencontres et vous allez pouvoir vous apercevoir que ce qu'on a fait à date dans notre programme ça a été de consultation en consultation. Nous autres notre engagement c'est de continuer à faire la même chose c'est-à-dire continuer à travailler avec les associations que ce soient les Appels, les autres associations ou tous les gens qui sont concernés. Là on parle d'environnement, mais on peut poursuivre dans ce sens-là. Il faut comprendre que St-Adolphe est bâti comme je disais tantôt nous avons des lacs magnifiques, des montages... Il faut continuer à travailler dans ce sens-là.**

**T - J'ai eu le rôle privilégié d'être membre du Comité consultation en environnement avant de démissionner quelques semaines avant l'annonce officielle de ma candidature à la mairie de St-Adolphe. Et siégeait aussi au sein du comité consultatif mon collègue M. Mathieu Atkins. Pour vous démontrer l'intérêt que nous avons du dépôt des mémoires que nous avons partagés avec le comité consultatif nous avons fait une recommandation du fait d'obtenir ces mémoires pour pouvoir faire un survol pour s'inspirer et de là pour prendre un constat des directions en accord avec les demandes des citoyens et dans l'éventualité où ces demandes n'étaient pas ou en l'absence d'un facteur important pour les gens de l'environnement, c'était le temps de dire « oups » .**

**Alors oui nous avons une préoccupation concernant les dépôts, concernant les mémoires. Vous savez si je résumais maintenant ce que les gens veulent côté qualité parce que nous sommes dans l'environnement de la qualité de l'eau présentement. Les mémoires si l'on va sur cet aspect étaient fortement préoccupés surtout si on va dans certains secteurs par la nécessité de certaines infrastructures nommément les fosses septiques des choses comme celles-là. D'autres personnes étaient préoccupées par le traitement que l'on fait à nos rives de deux façons par ce qui est fait en amont sur nos rives et ce qui se fait sur le lac par le brassement des fonds marins. Tout cela pour vous dire que dans notre rang nous voulons agir avec des dents là où nous avons la réglementation avec nous et agir par une sensibilisation et j'ajouterais ceci par la distinction bien suivante entre ce qui est légal et ce qui est légitime. Il est légal d'avoir certains comportements il est légal de pratiquer certaines activités sur nos lacs à risques, mais il n'est peut-être pas légitime de le faire. Alors dans notre programme je vous dirais qu'on couvre grosso modo cette campagne de sensibilisation.**

## QUALITÉ DE L'EAU

Nous aborderons la problématique de la qualité de l'eau sous 4 aspects, les fosses septiques, la naturalisation des berges, les pesticides et les algues bleues.

### On sait tous que l'eau a de l'importance !

#### 1. Les fosses septiques :

- Prévoyez-vous faire un suivi systématique des vidanges des fosses septiques avec des mesures coercitives en cas de délinquance ?

**D - Oui, je pense que c'est important, on ne va pas assez loin avec le système, on est passé avec les années avec presque n'importe quoi. Les nouvelles technologies ont fait qu'il existe des fosses septiques scellées d'autres qui se déversent dans des champs d'épuration. On a évolué dans ce dossier là. On est rendu ailleurs, il faut aller beaucoup plus loin dans la cette vision à long terme. C'est sûr que les égouts s'en viennent. Autour des maisons on a des dépotoirs à ciel ouvert.**

**G - Je pense qu'il faut aller plus loin que cela j'ai fait le tour à propos des questions d'il y a 4 ans, ce n'est pas la première fois que c'était abordé, je pense qu'on parlait de qualité de l'eau tantôt une des préoccupations premières si on regarde la situation historique présentement, une chose qui est sûre, il faut s'attaquer aux fosses septiques et ça, c'est un problème. Nous autres ce qu'on propose, je pense qu'au niveau des fosses septiques, on a fait la sourde oreille trop souvent. Il y a des fosses septiques qui ne sont carrément, mais carrément pas adéquates et on veut mettre en place des inspections dans un premier temps, car juste des vidanges ce n'est pas suffisant. Ce qu'on propose c'est de faire des programmes en partie de subvention ou de financement par les MRC et gouvernements.**

**Problème qui nous touche beaucoup une des choses à quoi on veut s'attaquer. Ce que je vous dis présentement c'est de prendre le problème à la source, les vidanger et si elles sont en état c'est un premier pas. Présentement on n'est pas au cœur de la municipalité et on ne peut vous dire si les inspecteurs en place c'est suffisant, pas suffisant. On va mettre des choses en place de façon on puisse intervenir immédiatement. Il y a des gens qui n'ont pas les ressources financières suffisantes et on va les aider. On ne dit pas que la municipalité va payer, mais on va chercher les moyens pour le faire. On va prendre l'engagement de régler la situation. C'est dans notre programme et nous allons nous en occuper.**

**T - Sans aucune hésitation.**

- Prévoyez-vous vous assurer du bon fonctionnement des vieilles fosses septiques, comment comptez-vous vous y prendre ?

**D - Absolument ! il faut ramener nos employés sur le terrain. On a des règlements si on n'est pas capable de les faire appliquer, de faire des suivis et d'une façon systématique. On a des yeux il faut s'en servir de ces yeux là.**

**G - Déjà répondu**

**T - Prévoyez-vous un bon fonctionnement d'une fosse septique. Il y a des tests qui peuvent être fait ça prend des conditions météo qui sont appropriées vous devez comprendre que c'est une aberration. Je dirais ceci, il y a présentement un programme actuellement à la municipalité tout n'est pas faux dans ce monde et le programme de visite des fosses septiques datant de plus de, je vous lance un chiffre, je crois qu'on parlait d'une vingtaine d'années. Donc systématiquement il y a visite l'été de ces fosses septiques. Je pense que c'est une façon de cerner une fosse septique déficiente. Alors si on veut encourager cette approche-là je peux vous dire une chose je ne suis pas là pour décourager l'ancien concept. Nous sommes liés par le CCE par les yeux et nos oreilles, je peux vous dire que la réaction du public pour la subvention qui était donnée pour corriger certaines choses a été autrement agréable à nos oreilles et nos yeux lorsqu'on lisait le document. Alors, oui on va dans cette voie là.**

- Que prévoyez-vous faire pour améliorer la situation actuelle des installations septiques ?

**T - Pour améliorer, c'est dire qu'il y a une faute dans le fonctionnement d'une fosse septique. Je pense qu'il va falloir regarder si on peut encourager certaines personnes à aller de l'avant par, appelons cela une contribution, les détails de cet apport-là soyons prudent parce que l'on parle de l'argent des citoyens ici, mais on parle aussi de l'investissement de notre fonds de commerce. Oui il faudra qu'il y ait des gestes de poser pour aider les gens à aller de l'avant vis-à-vis un groupe où nous aurions à faire face à une déficience de la fosse septique.**

- Allez-vous augmenter le montant des subventions pour l'installation des nouvelles fosses septiques ?

**D - On n'en a pas parlé encore au niveau du dossier, je n'ai pas d'information actuellement que ça pourrait répondre à des besoins. On ne peut pas remettre cela aux calanques grecques. En disant qu'un jour ils vont être conformes, on veut passer à l'action.**

**T - Je me sentirai un peu démagogue de répondre oui comme cela. Je pense qu'il faut regarder s'il y a eu des manquements des lacunes de fonds disponibles. L'information que j'ai c'est qu'il y avait des fonds et les fonds ont tous été utilisés et il n'y a personne qui a été en manque de fonds, à ma connaissance. Alors, je dirais que la porte est ouverte pour éviter pour quelques milliers de dollars qu'on sacrifie la qualité de notre air.**

2. Suite au règlement 634 sur la revitalisation des berges, aux efforts de l'administration municipale pour sensibiliser les riverains à son application et à la période de grâce jusqu'au 5 octobre 2009, ce règlement a maintenant force de loi :

- Pouvez-vous nous confirmer que vous allez, tout mettre en œuvre y compris, émettre des amendes prévues à l'article 28 (500 à 4 000 \$), afin que la bande riveraine soit respectée par tous les riverains en conformité avec le règlement adopté par la municipalité pour se conformer au schéma d'aménagement de la MRC ?

**D - Tous nouveaux règlements toutes nouvelles façons de faire j'imagine qu'on l'a fait en concertation avec les gens, on a fait ça avec vous autres. Que les gens qui étaient avant nous on fait cela avec vous.**

**G - Regardez, si un règlement est là c'est qu'il y a une raison qu'il est là je sais que tout le monde à pris cela à cœur. Je sais que c'est des dossiers importants pour tous les riverains, justement les associations de lacs tout le monde a pris cela à cœur et nous voulons poursuivre dans ce sens là. Absolument il faut l'appliquer.**

**T - Ça été long, ça été long d'attendre 2 ans, on est là, on est là et nous sommes peut être l'équipe qui nuance. Je pense que l'information a été donnée, elle sera encore donnée, il y aura toujours sensibilisation la récréation est finie, oui nous prendrons les mesures qu'il faut.**

- Allez-vous donner des amendes ?

**D - Le règlement de la MRC on l'a amélioré avons-nous été trop loin. La première année c'est 5 m. Je ne veux pas passer à la carabine chez les gens. Je veux juste qu'on réfléchisse avant de mettre des pénalités. Je veux juste m'assurer qu'on va à la bonne place avec ce règlement.**

**G - Je vais aller plus loin que cela, quand on parle d'inspection moi je trouve que St-Adolphe, on s'est doté des règlements avec des règlements par-dessus des règlements. Bien souvent ce qui va arriver c'est que par l'information, je pense que c'est plus important de donner de l'information pis d'éduquer les gens que d'être répressif. Ce que je veux dire, si vous arrivez le soir avec un petit carton dans votre porte qui dit que vous ne respectez pas les normes selon le règlement. C'est pas intéressant on veut aider les gens. On veut augmenter les centres d'informations et on veut les aider pas qu'ils ne sont pas conforme au règlement, mais les aider à être conformes au règlement. Donner la situation, mais surtout les aider. Le citoyen est beaucoup plus prêt et réceptif à recevoir l'information. Il faut les aider il faut arrêter d'être répressif. On veut les aider pour qu'ils soient conformes au règlement.**

**T - La récréation est finie !**

- Allez-vous refaire l'inspection de toutes les propriétés riveraines pour vérifier leur conformité au règlement ?

**D - Absolument ! comme je vous dis les employés de la ville faut qu'il retourne sur le terrain et si elles sont applicables pourquoi elles ne le sont pas.**

**T - Vous me rassurez énormément, je ne serais pas conséquent si je tournais la page, oui définitivement !**

3. Allez-vous continuer à faire respecter le règlement actuel 640 sur les pesticides et appliquer les amendes prévues ?

**D - C'est très grave, il a été fait quand j'étais là ! c'est sur qu'il faut l'appliquer.**

G - J'en ai discuté beaucoup, entre autres, avec les gens de l'environnement, on a rencontré des groupes. Encore là, on a fait la sourde oreille, mais encore est-ce qu'on est là pour avoir des voisins qui dénoncent, ou pour avoir toujours des inspecteurs qui donnent des amendes, mais ça ne règle par le problème. Moi, ce que je m'engage à faire c'est qu'on va aller chercher les entreprises sur le territoire de St-Adolphe et qui mettent des pesticides sur les terrains et on ne parle pas juste des riverains parce que lorsque vous êtes de l'autre côté de la rue il y a des ruisseaux qui déversent et ça se ramasse dans nos lacs. Je pense qu'il faut aller plus loin que ça, il faut rencontrer ces entreprises et de les informer qu'ils ne sont plus les bienvenus sur le territoire. La compagnie va être à l'amende. On va prendre le problème à la source.

**T - Bien sûr, je n'ai pas le choix, j'ai la « job » de protéger le coffre fort de l'environnement. Voilà !**

4. La prolifération des algues bleues est un sujet d'actualité très inquiétant, avez-vous un plan d'intervention et des moyens d'action concrète couvrant la durée de votre mandat et à plus long terme pour contrer ce fléau ?

**D - Actuellement on n'a pas travaillé sur ça on sait que ça existe on va travailler avec les gens ... je ne connais pas assez bien ce dossier-là. Des informations récentes sortent, il faudra écouter et apprendre en allant dans des conférences.**

G - Je pense que c'est sûr que depuis des années on a lu des études, on a eu de l'information parce que l'on sait qu'il y a des lacs de d'autres municipalités qui ont été touchées par le problème. On pense toujours que c'est dans la cour du voisin que ça va arriver et que ça ne nous arrivera pas. Moi, je pense qu'il faut poursuivre ce que vous avez commencé vous autres l'Apel et certains regroupements dans ce sens-là comme si on parle de bateau, il faut resserrer, on doit, suivre le nettoyage, ainsi de suite. Si par exemple, on parlait des gazons sur le bord de l'eau, on veut plus de gazons, il faut poursuivre dans ce sens-là, autrement dit il faut prendre tous les moyens. Et présentement s'il y a eu des études et que vous dites que ce problème-là est lié directement avec les algues bleues, il faut poursuivre et travailler ensemble avec les associations de lacs pour préserver nos lacs.

Tantôt on parlait de fosses septiques, vous savez on a réussi à démontrer qu'une des problématiques les plus importantes c'était nos fosses septiques. Alors nous autres on veut s'attaquer à ça, il faut régler ce problème-là, parce que dans 5 ans on ne pourra plus rien faire.

T - On a vu cette année effectivement la situation et on a vu l'an passé le lac St-Joseph, on a vu aussi cette année le lac St-Joseph de par son association fortement préoccupée par les coliformes, il y a souvent une indication qu'il y a quelque chose qui fuit quelque part, et à ce titre, pour s'assurer que cette calamité qui guette tous les lacs soient bien comprise des citoyens. Et en tant que biologiste je peux vous dire ceci, il y a une incompréhension et c'est notre job de faire comprendre aux citoyens que la prévention des algues bleues qui se fait, et je reviens toujours à la même équation, prenons les deux lacs de la baie en tant que réseau c'est engrais le lac par les sédiments déposés depuis des années. La ... des rives ce n'est pas une coque vide c'est un filtre, il ne faut faire comprendre aux gens et faut dire qu'on les perd dans un déluge de mots. Alors pour contrer les algues bleues c'est prendre les moyens pour le dire aux citoyens qu'ils sont fautifs, et on vient de répondre à cette question-là tantôt, et tout est lié tellement lié, réinventons pas la roue. Quelqu'un qui met un fertilisant sur sa pelouse. Il a une certaine ... du lac, il a le droit. On revient à cette question de légalité, légitimité, on joue avec le feu. Quand on a des traitements pour les pelouses qui viennent activer pour ne pas dire à l'année même. Maintenant des camions banalisés à St-Adolphe d'Howard parce qu'ils ne sont plus marqués X,Y,Z c'est banalisé ces camions-là. Je pense qu'il va falloir changer de ton, il va falloir faire comprendre aux gens que si on veut protéger nos lacs, si pou faire protéger nos lacs c'est malheureux il va falloir y aller par les dents tout manquement qui s'appelle dans protection en amont de la rive, et il faudrait s'assurer que ceux qui ont droit à des activités qui comprennent qu'après la légitimité. ... souvent cette réglementation, M. Charbonneau, contrairement à ce qu'on peut penser dans cette salle, provient non seulement de notre municipalité, mais de la MRC. Les « shops » sont barrées dans cours aussi, alors c'est une sensibilisation que j'appellerais régionale.

## URBANISME

1. Allez-vous maintenir la grille des usages et des normes qui stipule que les terrains en bordure des lacs doivent avoir une superficie de 6 000 m<sup>2</sup>, une largeur minimale de 60 m et une profondeur minimale de 60 m. sinon quelles modifications comptez-vous y apporter, et ceci, sans possibilité de dérogations mineures ?

**D - Ce règlement-là vient d'arriver je veux juste m'assurer que quand on installe ce règlement s'il est adéquat. Il y a des endroits qu'à 6000 m n'y a pas de problèmes. On veut minimiser la construction trop proche des lacs. Il y a une petite pénalité pour les gens qui déboisent et mettent du gazon. Le concept est une bonne idée et il faut s'assurer que c'est adéquat.**

**G - Ma vision est bien simple, comme je disais tantôt s'il y a des études, s'il y a des choses, de concert avec les associations de lacs, il y a des préoccupations qui ont été émises. Si présentement il y des normes c'est parce qu'il y a eu des raisons on veut conserver ce qui est là on ne veut pas diminuer les protections ou ce qui a déjà été mis en place. On veut continuer à travailler dans ce sens-là.**

**T - Moi j'en voulais 9 sur le bord de L'eau j'en ai 6. Ce que je veux vous dire c'est qu'on travaille en ce moment avec un minimum. On travaille sur le respect d'une densité d'occupation maximale pour protéger l'urbanisation. Je pense que la meilleure réponse c'est oui.**

2. Allez-vous maintenir le règlement de zonage 634, chapitre 9 – Dispositions applicables à la protection de l'environnement, article 393 établissant à 20 mètres la distance entre la nouvelle construction et le cours d'eau et ceci sans possibilité de dérogations mineures?

**D - On a fait des choses bizarres, on a permis à des « boat-houses » de se transformer en maison. La réponse est oui.**

**G - Le 15 mètres est déjà acquis nous avons rajouté un 5 mètres de plus. Je réponds la même chose si présentement on a mis des règles on ne veut pas aller contre ce qui a déjà été fait si on est rendu ou on est rendu au niveau de l'environnement c'est parce qu'on a mis des règles parce qu'on c'est aperçu avec les années que les gens ont exagéré. C'est qu'il y a eu des problématiques des choses ont été faite tranquillement on a pris des mesures concrètes pour les conserver et on veut les conserver.**

**T - Ce n'est pas une coquetterie, on n'a pas le choix. La réponse c'est oui**

3. Allez-vous maintenir le règlement 670 PIIA applicable aux sommets et versants des montagnes ? Sinon quelles modifications comptez-vous y apporter ? (Ex. : lac Vingt-Sous.)

**D - Je ne l'ai pas lu au complet j'en ai entendu parler. Je suis très favorable.**

**G - Quand je pense que St-Adolphe a tout un historique, ça là 125 ans il y a des choses dans le temps prévue je pense juste au programme, si vous lisez le programme présentement, vous allez-vous apercevoir qu'en 2004 ce qui a été demandé et réalisé en 2005, ce que vous regarder ce que les gens prévoyaient on est rendu là aujourd'hui si on regarde les montagnes... quand on dit améliorer bonifier c'est en toujours en fonction de consultations publiques, on veut regarder comment St-Adolphe se développe. Une chose qui est certaine, écoutez, on est rendu avec nos montagnes, je ne veux pas qu'on rase les montagnes.**

**T - Non, je n'ai pas de problème je veux les protéger les montagnes.**

4. Avez-vous l'intention de faire effectuer des études préliminaires, économiques ou autres en vue de l'implantation d'un parc industriel d'éoliennes ? Avez-vous des énergies alternatives dans votre programme ?

**D - Ça sa poussé je ne sais pas comment. Dans le programme c'est écrit ..., je n'ai pas de projet de parc, si jamais une mesure alternative arrive on va regarder si c'est possible pour nous, si c'est rentable et si ce n'est pas nuisible pour l'environnement. On a le soleil, de granule possible pour consommer moins d'énergie. Est-ce qu'on a des mesures qu'on peut regarder.**

**G - Premièrement, je sais que cela a été élaboré par d'autres parties, je vous dirais sincèrement c'est une chose qu'on n'a pas regardée, on n'a pas élaboré. Je ne vois pas ce que cela a à faire là présentement.**

**T - Je vous demanderais de passer à la question suivante. Je n'en veux pas. Non aux énergies alternatives**

**Je vais être honnête avec vous j'en ai pas dans mon programme. Cela dit, je ne ferme pas la porte vous savez la vie, notre mandat est de 4 ans, ce qui n'est pas dit aujourd'hui comme plan d'action ne veut pas dire qu'il n'y a pas des ouvertures responsables. Comprenons-nous bien.**

5. Voyez-vous l'intérêt que la municipalité se dote d'une charte sur l'environnement ?

**D - OUI, l'environnement s'est tellement intégré dans la façon de travailler, l'environnement a toujours fait partie de ma vie. Que ce soit le « styroform ». Je ne sais pas dans la première année, je ne sais pas il faudra regarder. Il est 100 % avec ça.**

**G - Oui, vous savez on a des plans directeurs, entre autres, on vient de sortir sur nos espaces verts. Je pense qu'il faut se pencher sérieusement, St-Adolphe ce n'est pas une ville, c'est une municipalité qui a un cachet, avec nos lacs, nos montagnes. C'est une chose qu'on veut travailler conjointement avec les associations des citoyens, on veut faire des journées thématiques. C'est des préoccupations qu'on a.**

**T - Oui, si on appelle une charte il y a beaucoup de recommandations qui sont faites et toujours en accord avec les citoyens.**

**Je pense que tout ce qui peut aider les citoyens à mieux comprendre. La charte c'est une façon de négocier notre marque de commerce, c'est une occasion en or. Oui**

6. Êtes-vous en accord avec la municipalité que la poursuite de 1,7 M\$ par 9013-8975 Québec Inc. est non fondée ? (L'ensemble du conseil municipal a voté à l'unanimité pour annuler la résolution qui avait été faite).

**D - Moi je pense la poursuite, un le maire va suivre le dossier. Est-ce que j'ai à prendre position maintenant. Je pense que les élus avaient raison de faire ce règlement. On va suivre la justice. Je ne viens pas pour annuler ce dossier-là.**

**G - Là vous tombez sur le plan juridique. Premièrement, il faut faire le point et être clair, on dit : si j'étais en place, j'essayerai de faire un règlement. On ne peut pas se prononcer sur quelque chose qui est légal. C'est sur j'essaye de vous expliquer si on est d'accord on pas d'accord c'est une affaire avec un entrepreneur. On ne connaît pas assez le dossier pour se prononcer. Je sais qu'il y a des avocats avec la ville, il y des choses qui vont être mis en place, je vous assure d'une chose les gens de la municipalité vont avoir notre entière collaboration pour qu'il y ait un suivi sur ce dossier-là.**

**T - Pour votre information, vous savez que c'est public et j'ai relu hier cette poursuite et je ne comprends toujours pas pourquoi qu'on a donné à ces deux compagnies d'ailleurs ce droit de cuissage pour une partie du territoire. Alors, oui je vais poursuivre, oui je vais poursuivre.**

7. Avez-vous l'intention de modifier le règlement de zonage 634, Chapitre 8 – Dispositions applicables à l'affichage ? Si oui, quels changements ?

**D - Il y a de la place pour améliorer l'affichage. Il faut continuer dans ce sens-là il faut mettre quelque chose de beau et visible. Pour les néons non il n'y en aura pas.**

**G - Oui, bon. Oui il y deux choses, il y a 2 aspects si on parle d'affichage. Il y a des règlements en places on ne va pas commencer avec des néons, le village à un cachet. Lorsqu'on parle d'affichage, on voudrait que les commerces soient mieux représentés. Ex. on a un centre de ski Mont Avalanche, il ne sait pas où se diriger. Il ne faut pas faire de pollution visuelle.**

**T - Concernant l'affichage je veux garder, maintenir et améliorer le caractère champêtre de mon village et de ma municipalité. Tout ce qui va aller contre cette je répète cette l'expression « marque de commerce » de ce que je veux donner comme couleur à St-Adolphe d'Howard, j'ai vais me challenger. Et je pense encore souvent à des questions d'incompréhension que c'est un investissement de faire de St-Adolphe un lieu champêtre. Et non pas copier nos voisins, je n'ai rien contre nos voisins, mais si on vit ici ce n'est pas pour copier nos voisins, ils ne sont pas plus riches aujourd'hui en mettant des pancartes de coke avec néon, je m'excuse !**

8. Avez-vous l'intention de modifier le règlement de zonage, c'est-à-dire changer des zones d'autres activités ?

**D - Ça, il y a beaucoup de demande sur le territoire, il y a des gens qui on 30 âres qui aimeraient avoir des fermettes il faut voir si c'est viable y a des gens qui vont gagner leur vie avec ça. Il faut voir si c'est possible. Il y a des zones commerciales qu'il faut garder. À date je pense que les zones sont bonnes, mais il faut regarder à l'extérieur du village. Il faut accompagner ces gens pour voir s'ils peuvent réaliser leur projet.**

**G - Ce qu'on a discuté et ce qu'on veut regarder comment le plan d'aménagement est fait, on ne veut pas s'assurer, mais regarder avant. Ce qu'on veut amener au niveau du zonage si on parle du village ce qui nous touche le plus présentement, on ne veut pas mélanger cela maintenant c'est sur on dit que le village devrait desservir un peu plus les citoyens si dans le village pour une raison ou pour une autre dans notre vision il y des choses qu'on veut mettre en place.**

**T - Je vais être honnête avec vous, je ne veux pas être démagogue, je n'ai aucun agenda caché je n'ai aucune idée s'il y a projet dans le moment dans les tablettes ou les cartons qui laissent entendre un changement de zonage qui pourrait porter ombrage à ce que je viens de définir comme marque de commerce de St-Adolphe. Et je vous dirais que si en toute honnêteté et sincérité que j'ai devant vous aujourd'hui, gardant comme prémisse ce que je veux faire de St-Adolphe mon équipe attention quand je dis je c'est mon équipe, un consensus on parle de l'équipe. Alors, tout sera regardé selon la ligne directrice que l'on veut voir ici à St-Adolphe. Alors, ma réponse est oui.. Nous verrons cas par cas. Est-ce que je peux élaborer encore un peu. Le zonage, si vous parler dans un certain cas de permette à nos amis qui ont des motoneiges, est-ce que dans un environnement donné ils veulent passer quelque part s'il y a un consensus social pour dire à ces gens-là pour dire à ces gens-là pratiquer, parce qu'on veut encadrer les gens, il y a lieu ici de faire un aménagement, une réglementation de zonage et que tout le monde s'y attarde si tout le monde est content. Comprenez-vous ce que je veux dire. Tout en gardant la prémisse que je veux garder St-Adolphe de l'image qu'on veut.**

## LACS SAINT-JOSEPH ET STE-MARIE

1. Êtes-vous en accord avec la demande faite par la municipalité pour améliorer l'homologation actuelle des deux lacs en regard de la sécurité et de l'érosion des berges ?

**D - Je pense s'il y a une démarche intéressante de commencer ... avez-vous fait une demande ...je ne suis pas rendu à « scraper » tout cela, je veux comprendre ce qui c'est passé ... moi je n'ai pas vu en détail ces documents-là et je me réserve le droit de regarder tout cela avec mon équipe et aller de l'avant.**

**G - Je sais qu'il y des choses qui ont été déposées et qui ont été présentées. On a regardé, c'est toujours dans le maintien de la sécurité des gens tant que ça respecte au niveau des citoyens, la demande qui a été faite. Moi ce que je ne veux pas c'est qu'on tombe dans l'excès tout simplement. C'est sur et certain qu'on va le regarder. Moi c'est sûr et certain que je veux revoir cela, on la le regarder avec les gens.**

**T - Je pense que c'est raisonnables de dire que ces deux éléments que vous venez d'avancer, M. Roberge, je pense qu'elles ne sont pas agressantes je pense qu'elles sont tout à l'intérêt de la protection, elles sont raisonnables.**

2. Êtes-vous en accord avec le règlement de la Ville pour exiger une location de 30 jours ou plus pour les vacanciers afin qu'ils puissent mettre leur bateau à l'eau ?

**D - Je veux qu'on aille plus loin que tout simplement ajouter une règle, il faut s'asseoir pour regarder tout cela. En 2002 on s'est assis autour de la table pour faire ce règlement... tous changements on avait dit qu'on va revoir cette façon de faire là. On a dépensé un 100 000 pour un 30 jours les opposants dans tout ça. Personne n'est contre pour une location de 30 jours peut être que si on s'était assis pour en discuter on aurait pas dépensé 100 000 sur les avocats. Je trouve cela important de nuancer pour les gens de St-Adolphe.**

**G - À savoir les 30 jours si on devait continuer dans ce sens-là. Je trouve que c'est un faux débat, je pense que si on est capable de mettre des règles en place, parce que n'oubliez pas qu'on avait déjà accepté que l'on faisait une exception pour l'affaire Fedman qu'on mettait 7 jours. Moi je crois qu'on aurait dû respecter cet engagement-là avec M. Fedman. Moi c'est ce que je pense.**

**T - Je suis drôlement en accord avec la philosophie, nous sommes face à un dossier qui a dérapé, mais face à la situation d'un groupe qui veut aller en appel d'un règlement que la municipalité a gagné. J'ai étudié la question beaucoup plus à fond que vous pourriez penser. Et je peux vous dire ceci, à l'heure où je vous parle, il y a déjà des municipalités qui se servent comme cas d'espèce la victoire de la municipalité dans cette cause. Pour ceux qui disent que la municipalité n'a pas les sous pour aller de l'avant, on dépense de toute manière. Il y a des municipalités qui nous regardent en ce moment avec des longues vues, car ce n'est pas juste St-Adolphe qui est à risque, c'est l'ensemble des lacs du Québec tous les lacs du Québec. Ça prend un minimum de contrôle de la part des municipalités, la petite fenêtre qui vient de s'ouvrir, on va l'ouvrir, mais on va la garder en notre faveur. Et s'il faut payer tantôt c'est là qu'il va falloir jouer notre carte parce que ça va nous coûter cher, moi je peux vous dire ceci, ce qu'ils vont être mises à contribution dans le sens les municipalités qui sont dans la même situation au Québec.**

3. Comme montré dans le reportage de La Facture mardi le 29 septembre dernier, croyez-vous qu'il y a érosion des berges sur les deux lacs ?

**D - Absolument**

**G - Quand on parle d'érosion, je ne veux pas dire qu'il n'y en a pas, c'est sûr qu'il y en a. Je ne suis pas d'accord avec ce qui a été mentionné à la « Facture ». Si c'est cela que vous me demandez, je ne suis pas d'accord. Le reportage la façon qu'il a été présenté, je ne suis pas d'accord. De l'érosion je suis d'accord.**

**T - Oui**

4. Dans la même émission, comme expliqué par les pêcheurs et le docteur Carignan, êtes-vous en accord que l'érosion est causée par les vagues des embarcations motorisées à fort tirant d'eau ?

**D - Votre question est piégée est-ce la seule cause. On a monté l'eau du lac pour permettre la circulation entre les deux lacs. Oui on peut réfléchir. C'est clair que ça crée de l'érosion et il faut expliquer à ces gens là ce que ces vagues génèrent.**

**G - Ça fait partie de l'une des choses. Par contre, on a monté le niveau des lacs et on en n'a pas parlé.**

**T - Monsieur, votre phrase elle est parfaite, oui**

5. Comment allez-vous protéger les berges contre les vagues causées par les embarcations qui génèrent ces vagues d'érosion, et ceci, à part l'éducation ? L'association des sports nautiques s'était donnée 5 ans en 2003 pour faire cette éducation et on voit les résultats ?

**D - C'est encore il y a des contrôles ça prend plus de contrôle**

**G - J'en ai parlé tantôt, nous autres on propose des journées thématiques, c'est sûr. On propose des journées thématiques pour que chacun des participants puisse rencontrer chacune des organisations, que ce soient la Sûreté du Québec, la Sécurité qui est en place, la municipalité, les appels qui est en place, avec des vidéos, pour montrer l'importance finalement que s'il y a des gros bateaux, comment se comporter sur le lac.**

**T - On va tout de suite s'entendre on revient à la compréhension. Je pense qu'on comprend tout le monde que nous n'avons aucun pouvoir pour empêcher la pratique de certaines activités nautiques qui mettent à risque nos rives. Je pense que les associations comme l'Appel St-Marie, comme l'Appel St-Joseph, comme l'Association chasse et pêche, et je vais plus loin que cela les associations comme l'Association des sports nautiques, nous n'aurons pas le choix de nous asseoir ensemble et nous dire les raisons de survie de nos lacs... Va falloir que ce clivage malheureux entre certains groupes s'arrête. Il faut pour des raisons de survie de nos lacs au bénéfice de notre communauté que les gens se parlent. Premier point, tout ce qui est écrit jusqu'à maintenant, tout, les gens ne se parlent pas, on est enclavé. Je ne peux pas être plus claire que cela, on va se parler. On est assis sur une mine d'or. Ce qui va en sortir c'est un bien commun. On parle de protéger nos lacs. Là où on a des règlements, nous travaillerons avec les règlements, la réponse c'est ça, c'est-tu clair. J'aimerais bien que quelqu'un me regarde dans les yeux et qui dise y en n'a pas d'érosion à cause des vagues, je veux toucher cette personne-là, je veux la voir devant moi. Je pense qu'il va falloir qu'on se parle, le problème n'est pas psychologique le problème est humain. C'est un maudit challenge et c'est un bon point. Les gens ne se parlent pas. On est assis sur une mine d'or quand on parle ... le problème est humain moi je veux travailler là-dessus.**

6. Beaucoup de riverains trouvent qu'il y a trop de bateaux à forte puissance et font trop de vagues. Êtes-vous en accord avec eux ?

**D - Oui oui je suis d'accord qu'il y trop de maisons aussi**

**G - Je n'ai pas de statistique là-dessus**

**T - La minute qu'il y a un gros bateau qui fait des vagues, c'est déjà trop.**

7. Est-ce que la patrouille nautique va imposer des amendes à ceux qui ne respectent pas la réglementation ?

**D - Moi je pense qu'il faut avancer et donner une sorte de tolérance et si on l'applique pas on va l'enlever. On fait des règlements pour qu'ils soient appliqués**

**G - Elle est déjà là ... ça, je suis un peu surpris sur ça. S'il y a une réglementation nous donnerons des amendes je ne suis pas contre le règlement. Je sais qu'il y a un rapport. Sûr et certain qu'on veut garder une patrouille nautique.**

**T - Tous comportements délinquants dûment identifiés dans une réglementation qui amène une amende, une réprimande quantifiable en argent. Oui, oui. Il faut envoyer un message et je suis capable d'envoyer un message.**

8. Êtes-vous en accord avec le règlement actuel sur les quais (nombre par terrain, longueur, et lignes de terrain) ?

**G - Est-ce que ça se fait présentement, je n'en ai pas vu. Autrement dit, il y a une réglementation des quais et il faut continuer à le respecter.**

**T - Absolument !**

9. Allez-vous prendre les moyens nécessaires pour le faire appliquer, car il y a beaucoup d'infractions (double quais, non-respect des grandeurs, des limites de terrains, etc.) ?

**D - ...Je crois qu'il faut à chaque fois qu'il y a une règle il faut les regarder une par une (il y a beaucoup de règles au Canada) il faut l'appliquer il faut absolument mettre en place des choses**

**G - Je suis obligée de vous poser la question, est-ce que ça se fait ? Il y a des règlements. Je ne suis pas d'accord avec ça on a des quais pour ça. Autrement dit, on ne devrait pas encourager de « beacher » les bateaux.**

**T - Ma réponse va peut-être vous décevoir, M. Roberge, je ne réinventerai pas la roue, mais par contre à partir de maintenant il y a une réglementation on va la faire respecter. Je ne veux pas déterrer les morts, il va falloir le temps et l'énergie pour faire encore une fois l'intégration. C'est juste une question d'envoyer un message qui est claire, il y a un nouveau capitaine à la barre et notre message est clair on va travailler ensemble avec les citoyens. Faire comprendre que la récréation est finie.**

10. Êtes-vous en accord avec le remboursement complet des frais d'analyse de l'eau professionnels des deux lacs aux deux associations ?

**D - Qu'est-ce qu'on fait des autres lacs, il y a 85 lacs qu'il faut regarder à St a je trouve important qu'on contrôle la qualité de l'eau, je ne dis pas non, il faut regarder. J'ai vu votre reportage.**

**G - Plus que ça, moi je pense que la ville devrait être la leader avec les associations, oui ça devrait faire partie des frais de la municipalité.**

**T - Pour deux raisons, le lac St-Joseph est un lac qui a été développé bien avant le lac Ste-Marie et on y retrouve des installations vétustes qui ont des liens qu'on retrouve maintenant des coliformes et des phosphates présentement. Et je pense que de par sa configuration, de par la vétusté de certains équipements, de ses drains et à cause du fait que ce lac est navigable ses eaux sont brassées et je pense que la municipalité doit aider cette association-là.**

**Le lac Ste-Marie est en aval du versement des eaux traitées usées de tous les citoyens du village de St-Adolphe, je pense que c'est normal que la municipalité fasse sa part.**

11. Comme déclaré par le président de l'Association des sports nautiques, croyez-vous que les présidents des APEL St-Joseph et Ste-Marie sont des environnementalistes excessifs ?

**D - N'avoir jamais parlé d'environnement on ne peut pas émettre une opinion. Le rôle des présidents de toutes les associations c'est important. La meilleure façon c'est de s'asseoir entre vous et comprendre leur façon de faire et de vivre et les influencer. Je ne vous trouve pas excessif. Convaincu et convainquant dans les limites et on ne peut pas être contre.**

**G - Dans un premier tant je n'ai pas vu la déclaration et je ne peux pas me prononcer. Je ne connais pas personnellement celui du lac St-Marie, je connais celui de l'appel, je dirais oui c'est excessif. Je le trouve excessif, on ne projette pas une bonne image de St-Adolphe.**

**T - Vous auriez pu parfaitement dire est-ce que le fait d'affirmer comme le disait M. Nadon, que l'érosion des berges était à toutes fins pratiques une vision de l'esprit, alors qu'ils étaient filmés dans la petite baie que les bateaux passent à 5 K/h. C'était peut-être une provocation excessive. Je n'ai pas l'intention de me lancer dans une guerre de mots ici, moi tout ce que je dis il faut mesurer nos propos, autant M. Nadon. D'ailleurs, je ne sais pas à quels propos il faisait référence pour dire environnementaliste excessif.**

## RÉCRÉOTOURISTIQUE

1. Allez-vous créer d'autres circuits pédestres en forêt et l'ouverture sur des lacs non développés ?

**D - Je pense que le réseau s'est développé chacun dans sa cour et on a regardé toutes les possibles pour avoir des pistes de vélos de montagne. Il faut réunir tous ces gens-là pour développer un réseau concerté. La patinoire n'est plus adapter il faut regarder cela. C'est dans nos plans il faut procéder là-dessus. Il y a des méthodes très simples et pas chères il faut procéder.**

**G - Définitivement on veut bonifier et on veut continuer à donner accès sans... on ne veut pas déboiser nos forêts pour faire des sentiers, mais toujours dans le respect on veut développer dans les forêts. Moi-même je fais du vélo de montagne et je trouve qu'il n'y en a pas assez.**

**T - Le caractère récréatif et touristique de ce fonds de pays extraordinaires réuni et unique il faut en profiter. Il faut penser à des circuits qui font que nous nous rendons à Morin Height, que nous nous rendons à St-Agathe fait parti de notre plan de « match ». On a ce qu'il faut, le Centre de plein air et la direction extraordinaire qui l'anime. J'ai un outil formidable pour aller de l'avant dans un dossier comme celui-là.**

2. Quels sont le statut et l'avenir des VTT et motoneiges à St-Adolphe ? Allez-vous faire une piste de motoneige sur le lac Sainte-Marie ?

**D - Je pense qu'il y a 2 dossiers différents VTT d'un bord et motoneige de l'autre. Ils se sont structurés et s'autodiscipline il se monte de réseau à l'extérieur des réseaux routiers, je pense qu'il faut les encourager et les aider... motoneige ne se sont pas pris en main ils veulent faire du ski doo comme avant n'importe comment, s'ils ne peuvent pas faire des règles la ville ne peut pas vous aider. Les gens du lac Ste-Marie ne veulent pas de motoneiges sur leur lac c'est pas moi qui vais imposer sur les lacs 1, 2 ou 3, ça va se faire en concertation pour exclure ou inclure les motoneiges dans St-Adolphe. C'est le naturelle actuellement dans l**

**G - Dans un premier temps, je pense que l'économie de St-Adolphe, c'est l'élément récréotouristique et lorsqu'on parle de récréotouristique on sait très bien que c'est les VTT et les motoneiges. On sait très bien que presque tous les sentiers ont été fermés à St-Adolphe. Moi ce que je dis, ce qu'on veut, c'est en concert avec les grands terriens. On veut justement s'assurer de pouvoir travailler sur les grands sentiers pour donner accès que ce soit les touristes ou les résidents à venir à St-Adolphe. Maintenant, il faut que cela soit fait naturellement dans le respect des citoyens de St-Adolphe, il y a des heures et des endroits. Quand vous regarder le plan d'aménagement sur les espaces verts il n'y a pas de sentier qui passe sur le lac St-Marie. Ça a été détourné, c'est projeté de passer ailleurs. Maintenant, il faut regarder et arrêter sincèrement de penser que St-Adolphe, je n'ai rien contre le plein, j'en fais, il faut penser aussi qu'il faut donner accès à ces gens-là dans le respect des citoyens.**

**T - Non pour la deuxième partie de votre question.**

**En ce qui touche le statut des VTT et motoneiges ce n'est pas vrai qu'on va cracher sur 200 membres d'associations de motoneiges et je sais que dans la population il y a des gens qui disent, que je ne veux pas de motoneiges sur les lacs, que je ne veux pas de bateaux sur les lacs, là vous me donner l'opportunité aujourd'hui ... Oui, mais on va encadrer cela et à l'heure où je vous parle je leur ai parlé de vive voix et oui ils ont le droit de pratiquer bien encadrer.**

3. Envisagez-vous un développement planifié du Centre de plein air et son réseau ? Prévoyez-vous plus de ressources ?

**D - Oui sur toutes catégories le plein air est une activité majeure à St-Ad. C'est la clé de notre publicité c'est majeur.**

**G - Je trouve qu'on en fait pas assez pour avoir eu des commentaires et pour avoir été sur les circuits, j'appellerais pas ça limite, mais ce n'est pas évident de faire du ski fond. Bonifier nos sentiers pour les rendre plus accessibles à la famille.**

**T - J'ai assisté à la réunion annuelle sur le plein air, c'était du bonbon. Cette corporation est en santé, cette corporation est dirigée par des hommes qui ont une âme, une vision. Alors, je me sens confortable de vous dire que nous allons passer par une consultation avec ces gens-là.**

4. Allez-vous créer une base de kayak, canoë et voile sur le lac St-Joseph afin de développer des activités non motorisées sur les deux grands lacs ?  
Hypothèse ancienne caserne des pompiers

**D - Ça fait partie des projets discutés. On avait avancé d'avoir un endroit où mettre toutes les embarcations en commun. Ça prend juste des gens qui veulent participer. Aucun projet d'arrêter, mais on parle de n'importe quel projet.**

**G - Je ne prononcerai pas sur la caserne de pompier, mais je vous assure que si on est en place on va s'asseoir ensemble et on va trouver. Les jeunes pratiquent du kayak et il faudrait montrer cela à nos jeunes. Je suis d'accord et il faut bonifier cela.**

**T - L'ancienne caserne de pompier, je ne veux pas vous faire de peine, mais j'ai d'autres projets pour elle. Maintenant, je veux prendre en main certaines choses. Des activités sont prévues dans les cartons du Centre de plein air, il y a des activités de cette nature de prévues. Le lac St-Joseph, le lac Ste-Marie oui on va travailler ensemble. Oui ça fait partie de nos plans.**

5. Seriez-vous en accord que la journée de traversée des 3 lacs en kayak soit également proclamée journée sans embarcation motorisée sur les deux lacs afin de démontrer un concept que le lac appartient aussi à ceux qui ne font pas nécessairement d'activités motorisées?

**D - C'est une bonne idée, il faudrait regarder cela. Oui c'est une bonne idée !**

**G - Je pense que cela est tout à fait normal, j'ai vu passer les gens cette année. Je n'ai aucun problème avec ça.**

**T - Avant de dire qu'on ferme le lac pour toute une journée, à l'heure où on se parle, les gens sentiraient cela comme une agression. ... explique des cas ... Mais je ne fermerais pas le lac pour une journée sans moteur. À l'heure où je vous parle tout le monde à sa place au soleil. Mais si les gens de l'Association des sports nautiques me disent Michel ce serait bien une journée sans moteur pour cette occasion, je ne suis pas fermé comme je vous l'ai dit il sera possible de le faire.**

## DÉVELOPPEMENT DURABLE ET ÉCONOMIE LOCALE

1. Vous engagez-vous à axer le développement et l'aide de la Ville sur des projets compatibles et respectueux de la protection de l'environnement et de la qualité de l'eau ?

**D - Oui aucun problème avec ça**

**G - Je m'excuse, je comprends vous parler de développement de quoi ? On en parle depuis tantôt, c'est sur que ce soit au niveau résidentiel.**

**T - Il est clairement établi qu'on l'a dit dans notre programme, oui nous sommes favorables à un développement il faut faire attention à la vitesse et le comment on développe notre coin de pays.**

2. Vous engagez-vous à implanter un système de gestion municipal de notre environnement avec des objectifs clairs à atteindre, dont l'une des valeurs importantes serait de donner l'exemple aux développeurs, commerçants et citoyens ?

**D - Moi je pense que c'est très très clair dans la façon que j'aime travailler. J'ai fait une visite ... c'était le bordel total. Je leur ai dit de faire le ménage et je ferai l'inspection plus tard. Oui.. et dans le quotidien.**

**G - Tantôt vous me parliez de Charte, ça va dans ce sens aussi. Il faut toujours garder en place que peu importe ce qu'on va faire il faut garder en vu que c'est dans le respect des citoyens.**

**T - Prêcher par l'exemple. Il serait sain d'envoyer un message clair à nos employés municipaux.**

3. Vous engagez-vous à accepter des développements résidentiels que s'ils respectent toutes les normes et règlements en vigueur, incluant l'impact qu'ils pourraient avoir sur les bassins versants et donc sur les lacs ?

(ex. : projet Le Versant du lac Vingt-Sous dont un des bassins de rétention a débordé au cours de l'été)

**D - La réponse c'est oui, la tête des lacs est un peu plus loin que nous autres, je ne suis pas pour la coercition, mais c'est comme cela le règlement et c'est comme ça. On a beau parler des nouveaux règlements des parcs de développement. Dans certains domaines c'est l'enfer et il faut intervenir et faire des inspections ça n'a pas de bon sens. Il faut travailler là-dessus il faut revenir là-dessus. Il y a peut-être plusieurs à démolir...**

**G - On veut revoir chacune des méthodes de travail pour s'assurer que ce soit plus efficace. Certains départements sont plus touchés que d'autres.**

**T - Je vous dirais ceci, une réglementation ce n'est pas un caprice, on parle de cela comme une coquetterie. Je ne mettrai pas un sceau à jamais que cela ne peut pas être brisé. Il faudra me faire confiance pour ce bout là. Je suis prêt quand même à regarder de plus dans un... il faut gagner plus qu'on perd sur le côté de notre valeur de notre fond de commerce.**

4. Vous engagez-vous à prioriser et à soutenir des projets et des activités de développement économique qui permettraient de faire connaître davantage St-Adolphe pour son environnement, la qualité de ses lacs et sa qualité de vie ?

**D - Très favorable. Si quelqu'un dit demain matin achète des tomates du Québec et ils veulent installer des serres ici il faut le regarder sérieusement si nous avons des projets dans ce sens-là. St-Adolphe n'est pas seulement un village d'occupant de fin de semaine. Il faut faire travailler notre monde aussi.**

**G - Il faut penser qu'on a environ 4000 résidents permanents..., pour mieux vendre St-Adolphe faut penser à nos gens en place, pour ceux qui ont déserté, il faut les ramener. Quand on parle d'économie locale ça devient une des problématiques on ne les voit pas assez ces gens-là. Pour développer du tourisme, on veut mettre en place un bulletin mensuel, faire des festivals qui vont avoir de l'importance et des retombés... Pour mieux vendre St-Adolphe, il faut arrêter d'avoir des émissions comme la facture, etc.**

**T - On est pas dans une enclave avec des portes tout autour je veux donner une image que St-Ad est un village ouvert. Des démarches sont faites dans ce sens-là et il faudra travailler sur ce qu'on a d'unique. Il va falloir réactiver notre Grande dégustation ... et intégrer le Mont Avalanche. Dans mon équipe j'ai des gens qui connaissent les gîtes. et ça fait partie de notre programme...**

5. Pour répondre aux besoins et attentes de la population actuelle et future, en plus des villégiateurs et des visiteurs, vous engagez-vous à déposer un plan concerté de développement des commerces, d'entreprise de services et d'activité souhaitée pour informations, consultations menant à un projet intégré respectant la volonté et le bien-être des citoyens ?

**D - En développement économique, notre programme est très clair là-dessus, il faut mettre le mot Accueil, il y a plusieurs tables de travail et il faut faire une seule table de travail ... on peut-tu travailler ensemble. Je vais travailler là-dessus je connais bien ce domaine. On accompagne pas nos commerçants il y a des prix à gagner des subventions à aller chercher et nous passons à côté de cela.**

**G - J'ai parlé des citoyens, mais il ne faudrait pas oublier la chambre de commerce, tout ce qui est à faire à St-A on veut travailler de concert avec les citoyens on veut émettre des certificats-cadeaux et ça se fera de concert avec la chambre de commerce**

## CONCLUSION

Plusieurs sujets ont été traités, mais pas autant que dans les mémoires des Grands rendez-vous de St-Adolphe, est-ce que vous vous engagez à les relire et à prévoir des actions attendues dès votre entrée en fonction ?

**D - Les mémoires des grands rendez-vous. Je vais vous laisser nos documents de travail en 9 pages je ne m'engage pas à relire c'est déjà fait. On va arrêter de consulter les gens et on va passer à l'action !**

**On peut conclure qu'il n'y a aucun agenda de cacher nulle part, j'ai fait du bénévolat les dernières années. C'est avec les gens qu'on va travailler et avancer. Je vous laisse d'autres documents que j'ai l'intention de faire publier et ce qu'on veut faire. On veut faire un milieu de vie agréable.**

**Le travail que vous faites c'est essentiel pour St-Adolphe, mais essayons de travailler ensemble.**

**G - On va faire plus que cela les relire ce n'est pas suffisant nous autres notre campagne on la construit sur 9 mois. Bien des promesses et bien des choses qui sont sur la table depuis des années et il faut mettre en action les choses. Les mémoires faut les regarder et tout ce qui a été fait et s'asseoir avec les gens concernés.**

**Je souhaiterais également avoir accès avant que ce soit présenter au grand public pouvoir voir les documents. Aucun agenda caché nulle part.**

**T - Oui je vais les relire et mon équipe va les relire et mon équipe va s'en inspirer. Aucun agenda caché.**